

## Révision du plan d'urbanisme

### La population de Magog invitée à participer à un atelier sur la densification résidentielle

**Magog, le 18 septembre 2023** – Dans le cadre de la révision de son plan d'urbanisme, la Ville de Magog invite la population à participer à un atelier de travail portant sur la densification du territoire, particulièrement au niveau résidentiel. L'événement aura lieu le mardi 3 octobre, de 18 h 30 à 21 h, au centre communautaire (95, rue Merry Nord, Magog). Les personnes intéressées à y participer ont jusqu'au lundi 2 octobre pour s'inscrire en ligne à [ensembledessinonsmagog.com/participez](https://ensembledessinonsmagog.com/participez) ou par téléphone au 819 843-3333, poste 336.

Il s'agit de la quatrième phase de consultation organisée par la Ville de Magog dans le cadre de la révision de son plan d'urbanisme. Rappelons qu'un sondage en ligne portant sur les règlements d'urbanisme est en cours jusqu'au 24 septembre. Il est accessible au [ensembledessinonsmagog.com](https://ensembledessinonsmagog.com).

Avec cet atelier, la Ville de Magog souhaite discuter avec les citoyens pour réfléchir collectivement aux moyens pour atteindre le juste équilibre entre la densité d'occupation et la qualité de vie à Magog. Plus précisément, les participants seront invités à travailler sur différents enjeux tels que le nombre d'étages à autoriser et les types d'occupation à privilégier selon les différents secteurs de la ville. Rappelons que le Plan d'urbanisme servira de guide de référence pour encadrer le développement de la ville de Magog.

Les consultations se dérouleront sous forme d'ateliers en petits groupes lors desquels les citoyens pourront s'exprimer. Une mise en commun des propositions émises se fera au fur et à mesure des discussions. Le Plan d'urbanisme pourra s'appuyer sur les propositions et les consensus qui émergeront de cet exercice de participation. Il sera rendu public en 2024.

La mairesse de la Ville de Magog, M<sup>me</sup> Nathalie Pelletier, indique que toutes les idées sont les bienvenues : « Nous souhaitons entendre les citoyens afin de nous aider à planifier le Magog de demain. »



**Un deuxième atelier de travail le mercredi 18 octobre**

Un deuxième atelier de travail portant sur l'environnement et le patrimoine aura lieu le mercredi 18 octobre. Les personnes intéressées à participer peuvent s'inscrire en ligne à [ensembledessinonsmagog.com/participez](http://ensembledessinonsmagog.com/participez).

- 30 -

**Source et information :**

Direction des communications, technologies et services aux citoyens  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

